vers la porte d'un pas merveilleusement élastique, malgré son infirmité, et comme elle me parlait, ses yeux clairs fixés sur moi, j'eus le sentiment que, si petite qu'elle fût, elle m'écrasait.

» La reine portait, au dîner, les magnifiques diamants donnés par la cité de Bombay. Elle siégeait, majestueuse et silencieuse au haut bout de la table, avec ses serviteurs hindous derrière elle...

» Les hôtes, cependant, causaient sans nulle contrainte. Ma voisine à table, la princesse Béatrice, fredonnait un air qu'on avait joué sur l'orgue de la chapelle et elle me demanda si je le connaissais. La reine de Roumanie parlait avec son entrain habituel. Il n'y avait pas de conversation générale. Chacun causait avec son voisin ou sa voisine. Le duc de Clarence fait tout bas une remarque à sa jeune sœur, d'une beauté de jeune fille, en rosa et blanc. Elle se redresse de toute sa taille dans sa chaise et étouffe des efforts qu'elle fait pour s'empêcher d'éclater de rire. La princesse de Galles, admirablement belle dans sa robe couleur rubis et portant un serpent d'or autour du poignet, sourit avec un pli malin au coin de la lèvre.

» La salle à manger est d'une simplicité presque puritaine. Le service est simple mais d'un goût admirable. La reine jette un regard tranquille et bienveillant autour de la table où d'humbles hôtes sont assis à côté des membres de la famille royale sans aucun souci de l'étiquette. Sur ses épaules nues, les diamants jettent des feux brillants à côté de la dentelle et de la soie noire. Les carafes en verre taillé étincellent de vins rares. Un seul verre est placé devant la reine. L'Hindou, en ayant rempli d'eau les trois quarts, y ajoute le traditionnel whisky.

» La salle où nous nous rendons après le dîner, est tendue de tapisseries écossaises, d'un ton plutôt cru pour nos yeux qui sont accoutumés à des couleurs moins voyantes. L'art est peut-être un peu banni de cette salle comme d'ailleurs du château. Mais cette absence de recherche et cette simplicité voulue font plaisir. On sent que la femme qui vit là pense à autre chose que des arabesques, du bric-à-brac, des soies et des satins. Pendant la conversation dont la reine m'honoro, j'eus de nouveau cette sensation curieuse d'être réduit à néant par cette petite vieille dame qui, appuyée des deux mains sur son bâton, me regardait.

» La reine de Roumanie se leva pour lire un de ses poèmes. La reine Victoria était en pleine lumière; sa chevelure très blanche apparaissait sous sa coiffure de veuve. Elle écoutait, très attentive, très sérieuse. »

On remarquera, dans l'un et l'autre de ces tableaux faits à des époques différentes dans la vie de la reine, la même impression de vie familiale, simple et bourgeoise. La prépondérance du sang allemand dans le tempérament de la reine Victoria, des habitudes allemandes dans son éducation et dans sa vie a fait de la souveraine de l'Angleterre une souveraine qui n'était point Anglaise dans ses mœurs. De toute la réserve, de la froideur et parfois de la morgue britanniques, Victoria fut toujours exempte.

ABEL CHEVALLEY.

AFFAIRES COLONIALES

Tunisie

A l'occasion de la fête du Beïram, qui termine le Ramadan, M. Benoit, résident par intérim, accompagné de M. Grimaud, délégué de la résidence, a rendu visite hier, au palais de la Marsa, au bey, auquel son état de santé ne permet plus depuis deux ans de venir à Tunis présider la réception officielle des consuls et des chefs des administrations, qui avait lieu à la fin du Ramadan.

Algérie

Le paquebot *Isly*, de la Compagnie de navigation mixte, a abordé hier, à l'entrée du port de Bône, la balancelle *Angelo-Fratello*, montée par sept hommes, et qui ramenait de Philippeville un chargement de fromages. L'équipage a pu être sauvé grâce aux préposés des douanes, qui ont montré un grand courage.

LA GUERRE DU TRANSVAAL

Au Cap

Outre la défense de leur territoire contre l'invasion méthodique des commandos boers, les Anglais paraissent avoir, au Cap, à lutter contre deux ennemis également redoutables : la peste bubonique et le mouvement de l'opinion publique.

On a essayé de cacher les ravages de l'un, on s'efforce d'étouffer l'autre, et, suivant une dépêche du Cap, les Anglais estiment absolument nécessaire de défendre la circulation dans le sud de l'Afrique des publications boerophiles venant d'Angleterre, sinon, d'après eux, il est inutile de supprimer les feuilles locales.

Toutefois, on n'empêchera pas la voix de certains patriotes de se faire entendre.

M. Merriman, député au Parlement du Cap, s'est embarqué pour l'Angleterre afin d'accomplir la mission dont il a été chargé en faveur des Boers. M. Sauer le suivra prochainement.

Quant à la peste, voici ce qu'on lit dans le *Petit Bleu* de Bruxelles :

Une lettre reçue hier à Bruxelles et que nous avons sous les yeux, apporte la nouvelle que la peste bubonique sévit dans l'armée anglaise. On se rappelle qu'un cas ou deux de cette grave maladie furent signalés, il y a quelques semaines dans la colonie du Cap. Le fléau avait été probablement importé d'Egypte et des Indes; puis on n'en parla plus. Mais on a remarqué le nombre croissant et effrayant des morts et des malades signalé dans ces derniers temps sur les listes de pertes quotidiennes. Ces morts sont généralement présentées comme ayant été déterminées par la fièvre entérique ou par la dysenterie. Il est probable qu'on cache la cause réelle d'un grand nombre d'entre elles, c'est-à-dire la peste bubonique, pour ne pas enrayer l'enrôlement des volontaires que l'on recrute au Canada, en Australie et en Angleterre même.

Orange et Transvaal

Lord Kitchener télégraphie de Pretoria le 21 janvier :

Les Boers ont endommagé hier les ateliers d'électricité de Brakpan.

Les Boers ont attaqué Helvetia vers le milieu de la nuit, *mais en se tenant à une longue distance*. Il n'y a pas eu de pertes.

Une patrouille est venue en contact avec 70 Boers, dont 4 furent tués et 3 faits prisonniers. Nous n'avons pas eu de pertes.

En revanche, plusieurs journaux publient une dépêche de Standerton du 20 janvier disant qu'une conférence importante des commandants boers a eu lieu hier, à Ermelo, sous la présidence de Louis Botha. Christian De Wet y assistait.

On croit savoir que l'invasion de la colonie du Natal a été décidée.

Les réclamations américaines

On télégraphie de Washington, le 21 janvier, que le Sénat a adopté une résolution présentée par M. Turner demandant au président de faire connaître les mesures prises par les Etats-Unis pour protéger les droits d'un citoyen américain qui réclame cinq millions de dollars au Transvaal par suite de la privation de ses droits dans les mines d'or.

Le but de cette résolution est d'exercer une pression sur l'Angleterre qui a pris la responsabilité des affaires du Transvaal.

Petites Nouvelles

Deux meetings en faveur des Boers viennent d'avoir lieu en Allemagne. A Worms, les organisateurs du mouvement n'ayant pas pu trouver une salle assez grande pour contenir en une seule fois les milliers de personnes accourues pour manifester leur sympathie aux Boers.

Comme ailleurs, en Allemagne, les professeurs et les ecclésiastiques se distinguent au premier rang parmi les défenseurs de la cause des Boers.

L'assemblée a envoyé un télégramme d'hommage au président Krüger et voté, à l'unanimité, une résolution condamnant les procédés barbares des Anglais et exprimant l'espoir que le gouvernement impérial réussisse, de concert avec les autres puissances européennes à mettre bientôt fin à la guerre et à sauvegarder l'indépendance des républiques boers.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

Affaires de Chine

Le maréchal de Waldersee mande de Pékin, à la date du 19 janvier, qu'un détachement, sous les ordres du commandant Hoffmann est parti hier de Tien-Tsin pour se rendre dans la région du lac Tsi-li-Hai, au nord-est de Tien-Tsin, où des brigands se rassemblent.

Alsace-Lorraine

La présidence de la Haute-Alsace a définitivement refusé, sans énoncer de motifs, de nommer pour bourgmestre de Mulhouse l'adjoint, M. Helmer, présenté par le conseil communal.

Allemagne

La publication d'une lettre confidentielle par le journal socialiste *Vorwærts* semble établir que l'Association centrale des industriels allemands a exercé un pouvoir occulte, capable de renverser en 1896, le ministre du commerce, M. de Berlepsch, parce que les industriels ne voulaient pas de sa législation ouvrière. Cette publication produit une certaine sensation.

Le ministre du commerce actuel, M. Brefeld, est dépeint comme l'homme de confiance de l'Association des industriels dont il a exécuté toutes les volontés.

Les journaux qui commentent cette lettre trouvent que ses allégations sont beaucoup plus graves que la fameuse affaire des douze mille marcs demandés par le secrétaire d'Etat de Posadowsky à l'Association centrale des industriels.

⁂ On a trouvé, parmi la cargaison du vapeur *Pergamon* qui est arrivé le 15 janvier à Hambourg, venant de Smyrne, le cadavre d'un rat qui a été soumis à un examen bactériologique. Il est établi maintenant que ce rat est mort de la peste.

L'équipage du *Pergamon* et les ouvriers qui ont travaillé à décharger la cargaison ont été mis en observation et sont examinés régulièrement par des médecins. Jusqu'à présent, tous ces hommes sont en bonne santé.

Le *Pergamon* a été isolé. On achève de décharger la cargaison en prenant toutes les mesures prophylactiques sous la surveillance des médecins du port. Une fois le déchargement du navire terminé, celui-ci sera complètement désinfecté.

Espagne

Le vapeur *Alfonso-XIII*, ayant à bord la délégation de la République argentine, présidée par le maire de Buenos-Aires et portant les cadeaux destinés à la reine régente d'Espagne, a jeté l'ancre à Barcelone. La foule a fait une ovation aux délégués argentins, les autorités les ont complimentés; on prépare des fêtes en leur honneur.

La délégation argentine se rendra également en Italie pour porter une couronne sur la tombe du roi Humbert.

Monténégro

A propos du discours prononcé par le prince Nicolas de Monténégro à l'occasion de son jubilé, discours dans lequel il annonçait la création d'institutions nouvelles, nous recevons de Cettinjé les renseignements complémentaires suivants :

Les institutions de la principauté, dont l'administration a encore à beaucoup d'égards un caractère tout patriarcal, doivent être rendues de plus en plus semblables à celle des autres Etats européens. Dans ce but, on projette la réorganisation de la justice, la séparation complète des affaires administratives et judiciaires, l'établissement d'un budget annuel et la séparation des finances de l'Etat d'avec celles de la cour.

Etats-Unis

Le président Mac Kinley est complètement rétabli. La Chambre des représentants a repoussé les amendements proposés par le Sénat au projet de réorganisation de l'armée, qui est maintenant soumis à une commission.

⁂ La majorité de la conférence des sénateurs républicains réunis samedi a décidé sur la proposition de M. Lodge que le Sénat n'abordera pas la discussion du bill du canal de Nicaragua avant que l'Angleterre se soit prononcée sur la convention Hay-Pauncefote remaniée par cette assemblée.

Il y a eu quelques protestations de la part des sénateurs de la nuance Morgan qui voudraient voter le bill du canal avec ou sans traité.

La décision de la majorité ajourne toute législation sur le canal soit à une session extraordinaire qui serait convoquée après le 4 mars, date à laquelle commence la seconde période présidentielle de M. Mac Kinley, soit à la session ordinaire de la fin de l'année.

⁂ La chasse aux lions de montagne à laquelle se livre dans le Colorado le colonel Roosevelt, vice-président élu des Etats-Unis, est décidément remplie de péripéties et d'émotions.

Nous avons conté l'autre jour sa rencontre avec un ours grizzly : or, d'après les dernières nouvelles de son expédition, M. Roosevelt a été tenu assiégé dans un arbre pendant quatre heures par une bande de loups après en avoir tué six et avoir perdu sa cartouchière. Il a été délivré par ses guides.

M. Roosevelt a tué le premier jour de cette chasse épique un lion de montagne. Les journaux américains se demandent où va s'arrêter la collection zoologique du futur vice-président de l'Union.

⁂ Tandis que deux syndicats américains se disputent les concessions d'asphaltes de Venezuela, deux autres syndicats viennent d'entamer un procès devant les tribunaux de New-Jersey. Ils revendiquent l'un et l'autre les droits aux concessions et privilèges de la Compagnie du Honduras. Les plus hautes personnalités politiques et financières sont mêlées à cette affaire.

Un certain Shepherd, qui fut l'associé du feu secrétaire d'Etat Jame Blaine dans le fameux scandale péruvien, il y a quelque vingt ans, a obtenu du Honduras, il y a peu d'années, la concession des chemins de fer, des mines, des terres publiques, de la colonisation, de la perception des droits de douanes, des opérations de la dette publique, etc. Cette concession mettait pratiquement le pays dans les mains des Américains.

Shepherd chercha à la négocier à New-York après avoir constitué en Georgie la Compagnie du Honduras.

Pour cela, il s'adressa à un groupe financier dont font partie M. Tracy, ancien secrétaire de la marine, le sénateur Chauncey Depew, le richissime John-Jacob Astor, M. Washington Valentine et d'autres.

Ceux-ci sont accusés par Shepherd d'avoir « conspiré », comme on dit dans le langage juridique américain, pour le dépouiller de ses concessions, de privilèges, d'avoir constitué à cet effet dans le New-Jersey un nouveau syndicat et d'avoir envoyé au Honduras des agents qui se sont fait adjuger les mêmes concessions qu'avaient obtenues primitivement Shepherd et sa compagnie du Honduras.

Mexique

Le Mexique est menacé d'une crise industrielle par suite de l'exportation considérable des piastres d'argent mexicaines provoquée par l'agio dont elles jouissent dans certains pays étrangers, notamment en Extrême-Orient. Le gouvernement a dû prendre diverses mesures tendant à entraver la sortie de ces monnaies, en en autorisant la frappe à un titre inférieur à celui actuellement en vigueur, et en réduisant les droits de frappe dans les hôtels des monnaies.

Equateur

D'après une dépêche du *New-York Herald*, les élections présidentielles favoriseraient le général Leonidas Plaza, candidat appuyé par le président sortant, le général Eloy Alfaro.

On craint une tentative insurrectionnelle du côté des partisans du général Franco, le candidat adverse, à la suite de la pression officielle exercée dans les élections qui ont été très troublées.

AFFAIRES MILITAIRES

ARMÉE

POUR LES ARRÊTS DE FORTERESSE. — Le ministre de la guerre estime qu'au Mont-Valérien il y a trop de troupes, de services divers et de mouvement pour que les officiers mis aux arrêts de forteresse puissent y subir leur peine dans de bonnes conditions. Il fait rechercher, dans le voisinage de Paris, un autre fort mieux approprié à cet effet, et, si la nouvelle installation est prête avant la fin des arrêts du commandant Cuignet, cet officier y sera transféré.

AUX SAPEURS-POMPIERS DE PARIS. — Le ministre de la guerre vient de faire signer un décret portant que les officiers qui demanderont à être admis dans le corps des sapeurs-pompiers de Paris devront, aux autres conditions requises par le règlement actuel, qui date du 28 avril 1892, joindre celle de ne pas avoir plus de deux ans d'ancienneté de grade au moment de leur proposition.

NOUVEAU NUMÉROTAGE DE QUELQUES CORPS D'INFANTERIE COLONIALE. — Une décision ministérielle du 17 janvier porte ce qui suit :

Les troupes d'infanterie coloniale stationnées en Nouvelle-Calédonie cessent de constituer le 12e régiment pour former le bataillon d'infanterie coloniale de la Nouvelle-Calédonie.

Le 2e régiment de garnison d'infanterie de marine prend la dénomination de 21e régiment d'infanterie coloniale.

Le 4e régiment de garnison d'infanterie de marine prend la dénomination de 22e régiment d'infanterie coloniale.

Le *Journal officiel* publie la liste des corps de toutes armes qui, au 1er janvier, avaient des vacances de sous-officiers rengagés avec prime.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Elections législatives

AU 11e ARRONDISSEMENT. — La campagne électorale vient à peine de commencer au 11e arrondissement et déjà elle est d'une violence qui a rarement été égalée. C'est à peine si M. Max Régis a pu faire entendre quelques paroles dans la réunion qu'il avait organisée hier soir au préau des écoles de l'avenue Parmentier, et il n'a pu regagner le siège de son comité, situé en face de l'école, que grâce à la protection d'une double haie d'agents.

Tandis que, avec l'aide de la police, il se réfugiait ainsi derrière les volets solides de sa « permanence », les électeurs, trompés par une ressemblance ou par une manœuvre, se lançaient à la poursuite d'un jeune homme, en criant : « A bas Régis ! A bas l'assassin ! » Dans la nuit, le fugitif détalait avec vitesse. Derrière lui, 500 personnes chargées par les agents, couraient, et leurs vociférations arrachaient au sommeil les paisibles habitants qui se mettaient à leurs fenêtres. Enfin, à l'angle de la rue du Faubourg-du-Temple, le fugitif s'arrête épuisé. La foule l'entoure, menaçante. Ce n'est pas M. Max Régis. Confus de leur méprise, les antinationalistes reviennent sur leurs pas, mais l'avenue est noire d'agents qui les dispersent.

Ce que fut la réunion, nous renonçons à le décrire. Dans une longue salle rectangulaire, sous la lumière sale de quelques becs de gaz, deux mille électeurs s'agitent en une masse confuse. Des cris, des injures, des interruptions partent de cet amas de poitrines et, par moment, à une phrase qui perce le tumulte, une immense clameur s'élève, unifiant subitement les injures et les cris. C'est toujours la voix de M. Max Régis qu'elle couvre.

Après la formation du bureau dont le président nommé par l'assistance est un allemaniste, M. Loche, la parole est donnée au maire d'Alger. Les mains dans les poches, un foulard au cou, il arrive en se dandinant sur l'estrade. Mais dès les premiers mots, il est interrompu :

— Assassin ! assassin ! crie-t-on dans la salle sur l'air des lampions.

— Je ne suis pas un assassin ! lance M. Régis de sa voix aiguë. Je veux me disculper d'être l'auteur des troubles d'Alger...

— Assassin ! assassin ! répètent les mêmes voix.

L'orateur tient tête à l'orage. Le président casse un barreau de chaise et frappe la table pour obtenir du silence. M. Allemane, M. Legrain, qui sont dans le préau, engagent leurs amis à faire silence. Tous ces efforts restent vains. Chaque phrase de M. Régis perçue par l'auditoire soulève une tempête de protestations. A un certain moment, les assistants entonnent une chanson en arabe de faubourg, et, sur ce rythme cadencé, un électeur invite le candidat à faire la danse du ventre. M. Régis étend vers ses insulteurs un geste menaçant. On crie : « Le fouet ! le fouet ! »

— Citoyens ! riposte M. Max Régis, on n'a jamais fouetté Max Régis. On ne le fouettera pas encore.

Mais un électeur grimpe de force sur l'estrade. Un silence relatif s'établit :

— Citoyens ! dit l'électeur en se posant en face du maire d'Alger, je me nomme Lehmann et vous adjure de ne pas voter pour cet homme, car c'est un assassin !

M. Max Régis hausse les épaules, et le tapage ne cesse que lorsque M. Allemane paraît à la tribune. Le candidat socialiste reproche à son concurrent d'être « l'homme de toutes les réactions », et, sur ses signes de dénégation, l'invite alors à répudier le patronage de M. Drumont.

Le candidat nationaliste ne répond à cette interrogation qu'en criant : « Vive Rochefort ! » Les cinquante amis qu'il a dans la salle répètent ce cri, tandis que la majorité pousse des huées. Après M. Allemane, c'est M. Legrain, puis M. Faberot, qui flétrissent le nationalisme et l'antisémitisme. Ce dernier reproche au conseil municipal d'Alger un vote excluant les juifs des libéralités du bureau de bienfaisance.

Les assistants sont fatigués. La fureur du commencement s'est changée en gaieté bruyante. On fait de l'esprit de réunion publique. Un nationaliste criant à l'un des orateurs : « Et Baudin ? », un socialiste lui répond :

— Il n'est pas candidat. Pose ta candidature toi, on en verra alors « un beau daim ! »

Mais voici le dernier candidat à la tribune : M. Brutus Compan, un jeune homme à la barbe folle. Tragique, il s'avance devant M. Max Régis :

— Je vous lance un défi ! s'écrie-t-il. Nous nous battrons en duel.

On rit.

— L'arme choisie sera le bulletin de vote, dit quelqu'un. On s'arrêtera « au premier cent ».

La réunion devient comique. Le président monte sur la table et met aux voix un ordre du jour en faveur de la candidature de M. Allemane. Elle est acclamée. La sortie commence, orageuse.

Les forces de police, sous la direction de M. Touny, directeur de la police municipale, assisté de M. Noriot, commissaire divisionnaire, et de cinq ou six officiers de paix, sont considérables. On a vu plus haut que ces mesures ne furent pas inutiles.

MEUSE. — Nos lecteurs ont rectifié d'eux-mêmes un lapsus qui a fait attribuer hier au département de Meurthe-et-Moselle l'élection législative qui a eu lieu dimanche à Montmédy.

LOIRET. — Les électeurs de la 2e circonscription d'Orléans sont convoqués pour élire, le 10 février, un député en remplacement de M. Viger.

Jusqu'ici deux candidats seulement sont en présence.

Le 16 décembre, les délégués des comités républicains se réunissaient à Orléans et désignaient comme candidat M. Rocher-Potheau, conseiller d'arrondissement de Châteauneuf-sur-Loire.

De leur côté, les comités agricoles ont désigné comme candidat M. Darblay, conseiller général du canton d'Artenay.

M. Rocher-Potheau est républicain radical, tandis que M. Darblay se présente comme républicain modéré.

NOUVELLES DU JOUR

Le président de la République a chargé, hier, M. Cambon, ambassadeur de France à Londres, de faire parvenir le télégramme suivant au prince de Galles :

Vivement affecté des nouvelles qui sont publiées sur la santé de la reine, votre auguste mère, je tiens à exprimer à Votre Altesse royale la part bien sincère que je prends à ses angoisses.

ÉMILE LOUBET.

Le prince de Galles a envoyé le télégramme suivant à M. Cambon :

Je vous prie d'exprimer à M. le président de la République mes remerciements les plus chaleureux pour sa vive sympathie à l'occasion de la grave maladie de ma mère bien-aimée.

ALBERT-ÉDOUARD.

Le ministre de la justice a nommé membres de la commission de revision du tarif des frais et dépens en matière civile MM. Legrand, sénateur, Rompard, député, Petit, président du tribunal civil du Havre, Ponzin, président de la chambre des avoués près la cour de Paris, Lalle et Monteux, avocats à la Cour d'appel de Paris.

On nous écrit d'Angers, 21 janvier :

Une foule nombreuse se pressait hier à la cathédrale pour entendre Mgr Favier. Le prélat a fait moins un sermon qu'un simple récit du siège de Pékin ; mais le caractère familial de la parole rendait plus poignante encore l'évocation de ces heures de lutte et de souffrance.

L'impression avait été, la même, la veille, à une conférence faite à la Faculté catholique par Mgr Favier. L'évêque de Pékin était entré dans la salle précédé d'un soldat d'infanterie de marine portant le drapeau sanglant et troué qui avait flotté sur la cathédrale de Pékin et que le lieutenant Henry avait défendu au prix de sa vie.

Après quelques mots de l'évêque d'Angers remerciant Mgr Favier de sa venue à Angers, M. René Bazin avait retracé en termes touchants la courte mais glorieuse vie du lieutenant Henry. Ce jeune héros, mort au champ d'honneur, était le fils d'un professeur à la Faculté catholique d'Angers et le cadet d'une famille de neuf enfants. MM. Henry assistaient à cette émouvante cérémonie.

Des élections complémentaires pour le conseil des prud'hommes ont eu lieu dimanche à Paris. Ont été élus :

Conseil des métaux et industries diverses (première catégorie) : un prud'homme ouvrier pour cinq ans, M. Richard.

Conseil du bâtiment (deuxième catégorie) : un prud'homme ouvrier pour cinq ans, M. Carrière.

Conseil des produits chimiques (troisième catégorie) : un prud'homme ouvrier pour deux ans, M. Simon.

Conseil des tissus (quatrième catégorie) : un prud'homme ouvrier pour deux ans, M. Vitry.

Conseil du bâtiment (cinquième catégorie) : deux prud'hommes ouvriers pour cinq ans, MM. Baritaux et Combomoreil.

LES GRÈVES

On mande de Marseille :

Une grève a éclaté hier parmi les ouvriers de port de la maison Savon frères, entrepreneurs d'embarquement.

Le syndicat des ouvriers de port avait demandé le renvoi d'un contremaître à qui les ouvriers reprochaient de favoriser la main-d'œuvre étrangère au détriment de la main-d'œuvre française. Satisfaction ne leur ayant pas été donnée, les ouvriers de cette maison ont décidé d'abandonner les chantiers et d'inviter leurs camarades des autres maisons à se solidariser avec eux.

Conformément à cette décision, la reprise du travail n'a pas eu lieu l'après-midi.

Un incident s'est produit à la huitième section où le vapeur *Richelieu*, de Bordeaux, se trouvait en charge.

Afin de ne pas retarder le départ qui avait été annoncé pour ce soir, le capitaine dut employer le personnel du bord à l'embarquement des marchandises qui se trouvaient à quai. Les grévistes, pénétrant par mer, au moyen de mahonnes, à l'assaut du navire, s'opposèrent par la force au travail entrepris par les gens du bord. Des bagarres se produisirent. Le capitaine du *Richelieu* fut blessé à la main.

Ce matin le conflit a été apaisé grâce aux efforts du préfet, M. Grimanelli. Le contre-maître va prendre un repos de quinze jours et sera ensuite changé de chantier.

Le travail reprend cet après-midi.

On mande de Lyon :

Le nombre des ouvriers boulangers ayant cessé le travail est de 800.

Dans une entrevue avec le syndicat des patrons, ceux-ci ont consenti à supprimer le portage du bois pour les ouvriers ; mais cette décision n'a pas suffi aux ouvriers qui ont décidé de continuer la grève.

Quelques manifestations ont eu lieu dans la journée, mais on ne signale aucun incident sérieux.

On mande de Clermont-Ferrand :

La Compagnie de Commentry a fait remettre, hier, par un huissier, à la mairie de Saint-Eloy-les-Mines, les livrets des ouvriers habitant cette commune et qui ont cessé le travail; mais le maire a refusé de recevoir ces livrets.

De nouveaux incidents se sont produits hier. Au moment où les ouvriers qui travaillent se rendaient à la mine, plusieurs chefs de poste ont été assaillis, près du puits du Manoir, à coups de pierres et de bâton ; un des chefs de poste a tiré deux coups de revolver; les soldats du poste voisin ont pris les armes et sont accourus, mais les grévistes avaient pris la fuite.

Le préfet s'est rendu hier soir à Saint-Eloy-les-Mines.

On télégraphie de Montceau-les-Mines :

La grève est générale. Les ouvriers employés au tissage et aux ateliers de réparation n'ont pas pu reprendre le travail. Le nombre total des ouvriers en grève est de 8,000.

M. Gillot, sénateur, appelé par les grévistes, est arrivé dans la soirée à Monceau-les-Mines, où se trouvaient déjà le préfet et le sous-préfet.

Des trains spéciaux ont amené, la nuit dernière, deux bataillons d'infanterie, deux escadrons de cavalerie et 300 gendarmes.

La nuit s'est passée sans incident.

AU JOUR LE JOUR

Mésalliances

Deux nouvelles de mariages sensationnels nous arrivent par la *Daily Mail*.

A New-York, la princesse héritière du Pétrole, la fille du petit roi malingre et pieux, si formidable par sa richesse et sa puissance, miss Alta Rockefeller, enfin, vient de se fiancer. Elle a une fortune personnelle d'environ dix millions de dollars, soit cinquante millions de francs.

Savez-vous qui elle épouse ?

Un excellent moniteur d'école du dimanche qui fut son collègue dans l'œuvre des écoles baptistes. Il s'appelle M. Prentice. Il n'a pas un son vaillant. Pendez-vous, auteurs de romans bien intentionnés ! Cessez d'écrire, chères vieilles demoiselles qui faites marier, à la fin de vos ouvrages, la vertu millionnaire à la pauvreté vertueuse! La vie fait mieux que vous.

Et maintenant, à la contre-partie !

On mande de Vienne que le prince Edmond Batthyany vient de se marier. Il appartient à une famille qui se considère, non sans raison, comme l'égale de toutes les familles régnantes par la noblesse et l'ancienneté. Il est le chef d'une des deux branches de cette famille. Or, il vient d'épouser la fille d'un portefaix et d'une couturière. Il est vrai que le prince Edmond Batthyany, né en 1826, veuf depuis huit ans, n'en est plus à l'âge de Roméo et que cette union ne nous apparaît pas dans un nimbe absolument poétique. Ce n'en est pas moins une mésalliance, quoique d'un autre genre que celle de miss Rockefeller.

Et ceci nous amène à notre propos, savoir que ces mariages prétendûment disproportionnés cessent de scandaliser ou de surprendre les hommes. Nous sommes faits maintenant à l'histoire de la princesse et du berger. A celle de la bergère et du prince, nous n'avions pas besoin d'être préparés, depuis quarante mille ans qu'il y a des hommes et qui se marient. Relire, sur cette question, la légende de Sémiramis, d'après les nouvelles « briques » de Ninive.

Toute l'histoire des princes de la vieille Europe est pleine de ces mésalliances. Les filles en étaient garanties par la volonté des pères et les grilles des couvents. Mais dans les autres continents voici naître tout un nouveau Gotha. Les arrière-petits-fils de nos arrière-petits-neveux, en parlant de notre temps, diront : « Autour de ce berceau minuscule de l'humanité qui s'appelait l'« Europe », d'autres familles princières se fondèrent. Il y avait eu le Tyrol. On vit le Pétrole. Les princes de Transylvanie furent éclipsés par ceux de Pensylvanie. Après les chevaliers de Rhodes vint M. Cecil Rhodes; après les Bourbons, le Charbon; puis le Sucre, le Diamant, le Porc, l'Antimoine, etc., etc... »

Des héritières de toutes ces nouvelles puissances, conclurent nos petits-neveux, les unes épousaient parfois les héritiers des anciens pouvoirs, mais rarement. On disait alors qu'elles s'alliaient, et, quelques années plus tard, elles gagnaient leur vie en chantant. D'autres se mariaient suivant leur goût, et un vain peuple exprimait l'opinion qu'elles se mésalliaient. Mais, pendant ce temps, les sages songeaient : « Il n'y a plus de mésalliances », et ce fut l'aurore des temps nouveaux.

Mahomet à Paris

A Paris, et même en plein faubourg Saint-Antoine ! Dernièrement, le programme de l'Université populaire annonçait une conférence par Ahmed Riza bey, directeur du *Mechveret*, sur la *Religion islamique*. J'entrai, et j'eus le plaisir de voir un public parisien très divers mais unifié par le goût commun des choses de l'esprit écouter et applaudir un éloge consciencieux du prophète Mahomet !

La salle est comble. Peu de fumeurs. Plusieurs étrangères, jeunes, avec des regards enthousiastes, des joues fraîches et savoureuses. De nombreux libertaires allemands et russes. Très calme, déjà grisonnant — « le bey Effendi *pense trop...* », diraient de lui ses domestiques, s'il vivait à Constantinople, — notre confrère Ahmed Riza, l'un des membres les plus nobles et les plus éloquents, comme vous savez, du parti jeune-turc, parle d'une voix douce, persuasive, sans gestes. Il a vraiment l'air d'un sage et d'un réformateur. Au fond, il tient surtout à nous montrer qu'il existe en quelque sorte une harmonie préétablie entre les idées musulmanes, entre les idées de Mahomet, et l'unique grande doctrine philosophique de création française, je veux dire le positivisme d'Auguste Comte. En guise de préambule, M. Ahmed Riza nous a rappelé ce fait qui devrait être sans cesse présent à la pensée de tous les Français intelligents, la nécessité pour la France puissance musulmane, pour la France protectrice de plus de six millions de sujets musulmans de bien connaître l'Islam. Esquissant une biographie succincte de Mahomet, le conférencier nous le peint tel qu'il fut, législateur pratique plus encore que théosophe, homme d'Etat et hygiéniste.. Le royaume de Mahomet est de ce monde. Aux yeux de Mahomet, la polygamie a pour but d'avoir beaucoup d'enfants, notamment du sexe masculin; aujourd'hui, la polygamie règne encore, un peu partout, mais on n'y cherche pas précisément une nombreuse postérité. Et la polygamie a-t-elle empêché la floraison des admirables civilisations grecque et arabe? D'ailleurs, Mahomet, déjà, préfère la monogamie. Mahomet réduit à sa plus simple expression le rôle du prêtre comme intermédiaire entre le croyant et la divinité; une allusion malicieuse au clergé catholique soulève des applaudissements. M. Ahmed Riza nous lit le dernier discours de Mahomet mourant à ses disciples : rien de plus démocratique, de mieux pénétré par l'amour de l'égalité et de la justice; cela fait songer aux paroles délicieuses prononcées naguère par M. Henri Brisson sur la tombe de Mme Edgar Quinet. Quelques observations encore, motivées et suggestives: Pour le musulman, les devoirs sociaux priment les devoirs strictement religieux. Pas de droit sans devoir, dans la société selon Mahomet! La charité est universelle dans l'islam : même aujourd'hui, même sous le règne du sultan actuel (ici, l'orateur nous fait applaudir un mot de M. Gladstone) la Turquie demeure le seul pays où personne jamais ne meurt de faim. On conçoit mal, d'ordinaire, le fameux fatalisme musulman : le croyant doit d'abord essayer jusqu'au bout l'emploi de la science et de la raison. Ce n'est qu'après l'échec des efforts les plus vigoureux qu'il doit se résigner. M. Ahmed Riza termine de sa même voix douce, persuasive, sans gestes. Nous le remercions d'un cœur sincère. Un incident, très significatif : un chrétien de Syrie, que je ne puis nommer, prend la parole pour approuver l'éloge de Mahomet, l'éloge du véritable et primitif islam, et enchérir encore sur les assertions de son compatriote musulman. Il nous vante la suavité du Koran, lu dans le texte arabe, et nous montre le positivisme d'Auguste Comte pressenti, à demi formulé déjà par un poète philosophe arabe, il y a huit siècles ! Il aurait pu nous citer aussi le sage persan Bouzourjoumihr, favori et conseiller du roi Khousrau Anôcharwân, lequel, en douze articles que j'espère avoir l'occasion de vous résumer bientôt, proposait avant la naissance de Mahomet tout un petit plan de réformes parfaitement approprié à l'empire ottoman de notre siècle ! — *Edmond Fazy*.

La question du gaz

Nous avons dit hier ce qui s'était passé à la 1re commission du Conseil municipal et exposé comment la discussion qui devait s'engager sur un rapport nouveau de M. Alpy avait été renvoyée à aujourd'hui, la Compagnie du gaz ayant, au dernier moment, fait de nouvelles propositions.

Voici, sommairement, d'après le rapport de M. Alpy, quel était, hier matin, l'état des négociations :

On se souvient qu'au mois de décembre 1900, en présence d'un rapport de M. Alpy qui concluait à la rupture des négociations avec la compagnie, un contre-projet avait été déposé par MM. Caron, Deville et Rendu, contre-projet qui tendait, au contraire, à la reprise de ces négociations.

Trois notes successives de MM. Caron, Deville et Rendu précisèrent dans les premiers jours de janvier les conséquences financières du contre-projet. Et, le 17 janvier la commission se réunissait pour l'examiner en présence du préfet de la Seine et des représentants de la compagnie. M. de Selves émit un avis nettement défavorable, le projet nouveau contenant, à son avis, « un recul par rapport à tout ce qui avait été obtenu antérieurement de la compagnie ».

Dès lors, dit le rapport nouveau de M. Alpy, la question se trouvait implicitement résolue pour la commission, qui ne pouvait, en présence d'une telle constatation, que maintenir *à fortiori* les conclusions de son premier rapport.

C'était, une fois de plus, la rupture en perspective. Mais les représentants de la compagnie, et aussi ceux de la société fermière, dont nous avons annoncé la formation, promirent, pour l'éviter, de faire de nouvelles propositions.

Effectivement, le 15 janvier au soir, le préfet de la Seine et M. Alpy recevaient deux lettres distinctes émanant l'une du conseil d'administration de la Compagnie du gaz, l'autre des représentants de la future société fermière.

Dans la première, la Compagnie du gaz se dit convaincue que les actionnaires refuseront leur consentement à tout abandon anticipé du traité de 1870, si le nouvel arrangement ne leur assure pas en même temps que le remboursement en espèces des actions de capital non encore amorties et l'échange des obligations de la compagnie non encore amorties, une somme nette de 168 millions de francs en espèce ou une obligation de 500 francs de la Ville par action de la compagnie.

Nous estimons, ajoute la compagnie, que le taux des obligations ne saurait être fixé qu'à 4 0/0, pour diverses raisons, notamment à cause de l'échange à faire entre les obligations actuelles qui sont du même taux et ne peuvent être converties : au reste, la faculté de remboursement réservé à la Ville, à partir de 1911, diminue beaucoup pour elle l'importance de cette question.

La somme de 168 millions étant nécessaire pour payer à chaque action 500 francs net, doit être augmentée de 4 fr. 167 0/0, soit 7,000,560 francs pour payer l'impôt sur les répartitions, qui ne peut être à la charge des actionnaires dépossédés.

Quant aux dispositions nécessaires pour assurer la liquidation des comptes et le transfert de tout ou partie des approvisionnements à la Société fermière, ainsi que toutes autres mesures d'exécution, elles seraient arrêtées *d'accord entre la Ville, la Compagnie parisienne du gaz et la Société fermière.*

Il serait entendu que les 22,500,000 francs environ formant le montant des actions de capital à rembourser nous seraient versés par la Société fermière dont les statuts et la convention avec la Ville seraient arrêtés, d'accord avec nous.

D'autre part, MM. André Lebon et Cornuault, représentants de la société fermière en formation, envoyaient à M. Alpy copie d'une lettre dans laquelle ils faisaient connaître à M. Deville leur avis sur son contre-projet. Voici les passages principaux de cette lettre :

Nous sommes autorisés à vous déclarer que le groupe qui s'occupe de constituer la Compagnie fermière du gaz est prêt à traiter avec la Ville sur les bases suivantes :

1° La Ville donne à ferme à MM. X..., agissant au nom d'une société en formation au capital de 33,600,000 francs, divisé en 336,000 actions de 100 francs, tout ce qui constitue sa propriété, son matériel et son droit à l'exploitation des procédés d'éclairage, de chauffage et de force motrice, tels qu'ils lui proviennent de la liquidation avec la Compagnie parisienne du gaz...

3° La société fermière prendra charge, au lieu et place de la Ville, dès sa constitution, de l'amortissement des 89,837 actions de capital encore existantes de la Compagnie parisienne moyennant 22,459,250 francs, sans aucune compensation à faire valoir de ce chef.

4° Les bénéfices annuels de l'exploitation du gaz donneront lieu aux divers prélèvements suivants dans l'ordre où ils sont indiqués et sans reprise d'un exercice sur l'autre :

a) Sommes suffisantes pour servir les intérêts et l'amortissement en cinquante ans des obligations qui auront été créées par la Ville, tant pour convertir les obligations actuelles de la compagnie que pour racheter l'actif de la Compagnie parisienne, sans que ces sommes puissent excéder 12,800,000 francs par an;

b) Une somme de 1,400,000 francs destinée à assurer l'amortissement, intérêts compris, en cinquante ans, du capital de la compagnie fermière ;

c) 15 millions pour la Ville, toutes redevances et droits d'octroi compris ;

d) 2 millions pour la compagnie fermière.

L'excédent des bénéfices sera ensuite partagé sur les bases suivantes :

10 0/0 pour le personnel;
30 0/0 aux consommateurs ;
30 0/0 à la Ville ;
30 0/0 à la compagnie.

5° La compagnie fermière prendra encore, au lieu et place de la ville de Paris, la charge des cautionnements et dépôts et elle assurera au personnel les mêmes avantages au point de vue des retraites que la Compagnie parisienne.

6° La Compagnie fermière fournira le gaz aux particuliers à 20 centimes, avec effet rétroactif au 1er jan-

---

FEUILLETON DU *Temps*
DU 23 JANVIER 1901

LA MUSIQUE

L'« Or du Rhin » au Nouveau-Théâtre

Le dirai-je? Pourquoi non? Le *Rheingold* m'a paru assez copieusement ennuyeux. Ce n'est pas la première fois ; ce ne sera pas la dernière. Assurément, la forme sous laquelle il nous était présenté fut bien pour quelque chose dans cet ennui. C'est la première fois que chez nous l'on exécute au concert, sans coupures ou presque, non plus un fragment, mais un drame entier de Wagner. Et le drame choisi pour cette expérience audacieuse, le drame que l'on destitue ainsi du prestige de la scène et du spectacle de l'action, est précisément celui où la scène et le spectacle tiennent la place la plus grande.

Je ne vais pas ici vous conter le poème du *Rheingold* ; vous savez qu'il s'y passe une foule de choses, et des plus extraordinaires. On y habite tantôt le fond d'un fleuve, tantôt les nuages, tantôt les profondeurs de la terre. On y voit des femmes-poissons qui nagent sous les flots du Rhin, des géants qui bâtissent dans le ciel des palais pour les dieux, des nains qui forgent l'or dans les ténèbres de la nuit souterraine. Il y a des querelles, des luttes, des rapts et des meurtres. Des personnages se métamorphosent en dragon monstrueux, puis en crapaud rampant. Les dieux franchissent le val qui les sépare de leur palais sur le pont merveilleux d'un arc-en-ciel. J'en passe, et des meilleurs. Cela fait beaucoup d'événements étranges, d'aventures surprenantes, de prodiges et de météores, dont le concert ne donne qu'une idée vraiment insuffisante. Quatorze chanteurs et chanteuses sont assises sur l'estrade, tous en toilette de soirée. De temps en temps, l'un ou l'autre se lève, prononce quelques mots que l'on saisit mal, puis se rassied; la parole est à son voisin, qui lui ressemble comme un frère, et que l'on ne comprend pas davantage. A quoi distinguer les dieux des géants, les géants des nains, et les nains des dieux ? A quoi distinguer les dieux et les géants entre eux, Fricka de Freia, ou Fafner de Fasolt, si l'on ne connaît la partition par cœur ? Il faudrait leur mettre à tous des écriteaux ; on serait de la sorte instruit, par exemple, que le plus petit de la bande est précisément un géant ; il ne s'agit que de s'entendre. Les faits et gestes des personnages demeurent aussi incertains que leur identité. Leur mimique se borne à cette unique ressource : se lever et s'asseoir, s'asseoir et se lever. C'est peu. Trois dames se lèvent : cela veut dire qu'elles nagent dans le Rhin. Une autre s'assied, cela veut dire que les géants l'emmènent en servitude. Un monsieur se lève : c'est qu'il devient invisible. Plus loin il se lève encore, cette fois, c'est qu'il s'est changé en crapaud. Son voisin reste parfaitement immobile; c'est qu'il s'est précipité sur le crapaud. Personne ne bouge; comprenez que les dieux, tous ensemble, s'avancent sur le pont de l'arc-en-ciel. Ces contradictions sont déconcertantes : d'une part, tant de mouvement, de diversité; de l'autre, tant d'immobilité et de monotonie, c'est *Perlinpinpin* transformé en oratorio. *Perlinpinpin* s'en trouve assez mal. Plus mal qu'aucune autre œuvre wagnérienne. Les autres ont du moins de larges épanchements lyriques, de vastes scènes où la musique se déploie amplement : les *Adieux de Wotan*, le *Réveil* ou la *Mort* de Brunnhilde, les scènes d'amour de Tristan et d'Iseult, quelque force que leur ajoute le théâtre, gardent au concert une part de leur beauté. Ici, l'action menue, morcelée, sautillante, a produit une musique à son image, une musique sans grands développements, toute en détails, soulignant le mot, traduisant le geste : une musique imitative, une musique de pantomime. Représentez-vous cette musique de pantomime sans pantomime : voilà le *Rheingold* au concert.

D'ailleurs, si l'*Or du Rhin* m'ennuie sous cette forme paradoxale, il m'ennuie aussi sous sa forme naturelle, au théâtre et par lui-même. Il m'ennuie moins; mais encore... L'*Or du Rhin* est un prologue, l'exposition d'un drame de trois journées. Que peut-on demander d'essentiel à un prologue, à l'exposition d'un drame? D'être court, d'être clair, d'annoncer et de préparer directement l'action principale. Le *Rheingold* est interminable ; il est confus, embrouillé, ténébreux ; dans une bonne moitié de ses développements, il est oiseux, superflu, ne prépare et n'annonce rien. Il dure deux heures et demie, sans interruption ni entr'acte; c'est une jolie durée pour un prologue; on peut la trouver hors de proportion. Il a quatorze personnages; quelques-uns complètement inutiles, et qui disparaîtraient sans que rien fût changé à l'action; d'autres qui tiennent ici un rôle dominant, et qu'on ne reverra dans aucune autre partie du *Ring*. L'anneau lui-même, l'anneau fatal dont la possession fait tout le sujet de la pièce, il n'en sera plus question que dans *Siegfried*; faut-il donc tenir la *Walküre* pour un second prologue? Le *Rheingold* contient des événements innombrables, dont la plupart n'ont aucune influence sur le reste du drame; des conversations qui ne finissent point, et qui ne servent à rien, qu'à faire longueur; mais elles y servent bien. Quelle utilité de faire quereller si longtemps les géants, Loge, Wotan, et les autres dieux? d'égarer en si longs propos Albérich, et le même Loge, et le même Wotan? Il suffisait d'un mot : on a tout un discours. Les divers personnages disent point par point tout ce qu'ils ont à dire, sans rien omettre, sans rien négliger : c'est le bon devoir d'un bon professeur allemand ; c'est consciencieux à miracle; quel dommage seulement que la forme s'accorde si mal avec le fond, et qu'on mette tant d'application, d'effort et de poids à conter ces histoires de bonne femme, à montrer ces tableaux de féerie! O l'ironie des géants! De quelle lourdeur elle pèse sur la cime sacrée où s'assemblent les dieux! O les ruses de Loge, la crédulité d'Albérich, sa capture et le rapt de l'or! Quelle complaisance dans la puérilité, et que ce cambriolage est long, à qui il ne suffit pas de tenir la seconde moitié de la troisième scène, mais qui prend encore toute la première moitié de la quatrième! Quel appareil formidable, quelle mythologie menaçante, pour dire si peu de choses, et quelles choses! Je sais bien : « Le fond grandiose de ce drame, c'est la lutte universelle pour la puissance et la domination du monde ; les nains dérobent l'or aux ondines ; les dieux, servis par une plus haute intelligence, s'en emparent par ruse, les lourds géants, à leur tour, le conquièrent par la force physique. Mais tous, la malédiction les atteint, la malédiction qui pèse sur quiconque a renié l'amour pour posséder la puissance. Et cette lutte et cette malédiction sont figurées en formes symboliques (1). » Oui. Mais par malheur, dans le *Rheingold*, ces formes symboliques sont entièrement dépourvues de vie et d'humanité : ce sont des formes symboliques et rien de plus. Elles n'ont ni sentiments, ni caractère, sinon une commune avidité. Pendant deux heures et demie, on les voit se disputer un morceau d'or; le seul genre d'intérêt qu'on éprouve, c'est une certaine curiosité de savoir à qui le morceau d'or restera. Plus tard, les dieux wagnériens, tout en demeurant dieux, auront un cœur humain, des passions et des souffrances humaines, et peu de drames seront plus émouvants que celui du sacrifice de Brunnhilde, de la colère et de l'amour de Wotan. Mais l'*Or du Rhin* ne montre rien de tel. Wagner, qui plus nettement que personne, a posé ce principe, que le sentiment et la passion sont les véritables objets de la musique, qui, si souvent mieux que personne, a su l'appliquer, s'écarte ici délibérément de sa doctrine. Dans les scènes dialoguées qui encombrent l'*Or du Rhin*, ni sentiment, ni passion ; on discute des contrats ; on conte des histoires; l'émotion qui manque aux personnages, le spectateur ne l'éprouve pas non plus, et les prestiges de la musique sont impuissants à cacher les défauts du poème.

Bien au contraire, le poème inflige à la musique quelques-uns de ses propres défauts. Comme lui, elle manque d'émotion, elle manque de lyrisme. A peu d'exceptions près, — la première scène par exemple et le finale de la dernière, — elle est faite de petits morceaux mis bout à bout, de petites phrases juxtaposées, superposées, entrelacées avec un art infini, un art séduisant et divertissant au premier abord, mais qui bientôt agace, l'art exact et minutieux d'une merveilleuse marqueterie. Point de développements ou si peu que rien; les thèmes se succèdent et reviennent, tantôt simplement répétés, tantôt transformés ou déformés : c'est comme un catalogue thématique. Et combien souvent ils reparaissent! Que de fois on entend le thème du Walhall, le « thème de l'Immeuble », ainsi qu'il fut irrévérencieusement nommé par un wagnérien sacrilège! Il est admirable, sans doute, ce thème, et c'est un des plus beaux de la *Tétralogie* entière, mais on l'entend trop, et l'on en est las. Et le thème du pacte, et celui de l'or, et celui des géants! En aucune œuvre de Wagner, la fatigue causée par le procédé du leitmotiv n'est aussi grande, parce qu'en aucune autre œuvre ce procédé n'apparaît à nu comme ici. Nulle part la substance musicale n'est aussi sèche, aussi réduite, aussi mince que dans le *Rheingold* : c'est l'art wagnérien à l'état de squelette, ou peu s'en faut. Il n'est pas vêtu de l'opulente et robuste chair symphonique qui donne à la *Walküre* une vie si puissante; le sang n'y circule pas à grands flots, mais goutte à goutte. Il va de soi, d'ailleurs, que cette partition, plus pauvre que les autres, fourmille encore de choses merveilleuses; que le détail en est sans cesse exquis, ou superbe; que l'accent et l'expression de la parole y ont une justesse et une souplesse étonnantes; que l'orchestre a un éclat, une richesse, une diversité, qui forcent à chaque instant l'admiration. Mais tout cela, ce sont de menus jeux, ce sont des amusettes. J'y prends un vif plaisir pendant une demi-heure ; mais ce plaisir ne soutient pas une soirée entière.

Ce n'est pourtant point par M. Chevillard que ma méchante humeur fut excitée. La beauté de son interprétation orchestrale est telle qu'elle désarme de mon grief habituel; je n'ai point le courage devant un tel effort, et si heureux, de condamner avec férocité l'audition au concert d'une œuvre dramatique. On ne peut imaginer une exécution plus parfaite; elle surpasse les plus belles exécutions de Charles Lamoureux. Elle est aussi précise, aussi nerveuse, aussi forte; et elle est plus souple, plus colorée, plus sensible, plus divers, plus discrète aussi. D'une discrétion qui tient du prodige : car pas un moment ce redoutable orchestre ne couvre la voix, tant il est dirigé avec mesure et sûreté. Parmi les plus grands chefs d'orchestre allemands, aucun n'est aujourd'hui supérieur à M. Chevillard... Les chanteurs n'ont point égalé le chef d'orchestre ; mais songez qu'il est malaisé de trouver, à Paris, hors des théâtres qui ne consentiraient point à les prêter, ou même avec le concours bénévole des théâtres, quatorze chanteurs pourvus de voix solides, connaissant leur métier, et par surcroît familiers avec le style wagnérien. Parmi ceux que l'on nous fait entendre au Nouveau-Théâtre, il faut mettre hors de pair M. Bagès, qui interprète le rôle de Loge, avec une intelligence, une souplesse de diction, une exactitude de rythme fort remarquables. M. Albers chante d'une bonne voix, et non sans art, le rôle d'Albérich, mais il paraît un peu trop enclin à confondre Albérich avec Méphistophélès. Les trois filles du Rhin furent charmantes, et la plus charmante des trois fut Mlle Lormont. Sur les autres interprètes, qui me plurent moins, je garderai un silence impartial.

PIERRE LALO.

(1) Chamberlain ; *passim*.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France